



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,**

Que lors de la séance ordinaire qui est prévue le 3 mars 2020, 20 h à la salle du conseil, située au local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineures suivantes :

➤ **Lot 192-7 (114, rue de la Fabrique)**

La dérogation est demandée par les propriétaires « Stéfanie Trudel et David Létourneau » et vise à obtenir l'autorisation de construire un garage d'une hauteur de 7,51 m soit 1,51 m de plus par rapport à la hauteur règlementaire soit 25,16 %.

➤ **Lot 189-11 (38, chemin de l'Anse-Verte)**

La dérogation est demandée par le propriétaire « René Pronovost » et vise à autoriser une petite partie de la marge avant à 5,23 m plutôt que les 6 m requis par le règlement soit une différence de 0,77 m.

Qu'au cours de cette séance, la mairesse ou un conseiller mandaté expliquera les projets de dérogation;

Que toute personne intéressée pourra, lors de cette séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur ces demandes.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce cinquième jour de février deux mille vingt.


Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier

